



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Brest et Lannion, le 05 novembre 2021
N° 0-27238-2021/PREMAR_ATLANT/AEM/NP

Le vice-amiral d'escadre Olivier Lebas
préfet Maritime de l'Atlantique

Le préfet des Côtes d'Armor

à

destinataires *in fine*

OBJET

: comité de pilotage Natura 2000 commun de la zone spéciale de conservation (ZSC) FR5300009 et de la zone de protection spéciale (ZPS) FR5310011 « Côte de Granit rose- Sept îles ».

Nous avons l'honneur de vous inviter au comité de pilotage Natura 2000 des sites désignés en objet qui se réunira :

le lundi 22 novembre 2021 à 14h00,
au siège de Lannion-Trégor Communauté
1 rue Gaspard Monge
22300 LANNION

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bilan de l'animation du document d'objectifs commun ZSC et ZPS.
2. Perspectives 2022.
3. Questions diverses.

Vous voudrez bien nous confirmer votre participation par courriel à l'adresse suivante : sophie.ollivier2@intradef.gouv.fr, avant le 18 novembre 2021.

Pour le préfet Maritime de l'Atlantique et
par délégation,

l'adjoint au préfet Maritime chargé de l'action
de l'État en mer

Jean-Michel CHEVALIER

Pour le préfet des Côtes d'Armor et
par délégation,

le sous-préfet de Lannion


Laurent ALATON

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Membres du comité de pilotage N2000 des sites « Côte de granit rose- Sept îles »

COPIES :

- PREFECTURE DES COTES D'ARMOR
- PREMAR ATLANT/AEM (ENV MAR)
- archives (dossier d'affaire - D11).